

1709

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU COMITE SUR L'INITIATIVE 20/20  
DAKAR LE 13 MAI 2002

Le lundi 13 mai 2002 à 15 h 30 s'est tenue dans la salle de conférence du PELCP, la réunion du comité technique de l'étude portant sur le plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative 20/20, élargi au consultant Papa Ibrahima SY du cabinet Inter africain d'Ingénieur Conseils et Consultants (ICC) recruté pour faire l'étude sur le plan d'actions de l'initiative 20/20.

La réunion était présidée par Monsieur Aboubacry Demba LOM, Directeur de la Planification.

Afin de mieux préparer le séminaire de restitution, le comité a estimé qu'il fallait convoquer le consultant pour revisiter le document et tenir compte de toutes les observations formulées par le comité technique lors de la réunion du 6 mai 2002.

Le document est riche mais perfectible. Le comité a beaucoup insisté sur les liens entre le DSRP et le plan d'action sur la mise en œuvre de l'initiative 20/20. Et ce dernier doit être intégré au DSRP car la fusion qu'avait proposée certains membres du comité n'est pas appropriée.

L'initiative 20/20 doit plutôt aider à la mise en œuvre du DSRP.

Il sera demandé au Ministre des Finances de responsabiliser la direction du budget, une note exhaustive sera adressée au Ministre par le Directeur de la Planification qui définira ainsi l'interférence du champ d'action de l'initiative 20/20 avec le DSRP.

La Direction du Budget sera largement informée par son représentant, dans le comité technique.

Mais, avec l'arrêt éminent du PELCP qui est annoncé pour le 30 juin 2002 le processus pour la prise en charge du document doit être engagé avant le 15 juin 2002.

Pour le budget de réalisation il ne pourra être prévu que dans le cadre des dépenses à moyen terme c'est à dire dans le budget de 2004.

.../...

D'autres observations ont été cependant émises sur le document par le comité technique :

- voir comment reprendre les recommandations de l'étude sur le diagnostic (chapitre VI) et les insérer dans le plan d'action pour assurer la continuité ;
- des erreurs à corriger :
  - à la page 44 – revoir la numérotation des pages ;
  - mettre à jour les informations de la page 48 ;
  - mettre « dépenses ordinaires » à la place de « dépenses discrétionnaires ».

Le consultant Monsieur SY a souligné les difficultés que son cabinet a rencontré pour obtenir les données statistiques au niveau des services nationaux de l'Etat et particulièrement la direction du budget. Mme NIANE explique cette situation par le fait que souvent les consultants formulent mal leurs besoins, le personnel est disposé à coopérer mais il y a problèmes de terminologie et de rubrique qu'on ne retrouve pas dans le budget. Ainsi le format de présentation de budget ne permet pas de disposer immédiatement des données. Pour répondre favorablement, il faut faire des recherches, ce qui prend trop de temps.

Vouloir insérer le plan d'actions tel que dans le budget pose problème car il n'y a pas de rubrique « services sociaux de base ».

Il est donc nécessaire d'adapter la nomenclature du budget si l'on veut tenir compte du DSRP et du plan d'actions de l'initiative 20/20 pour leur opérationnalisation.

Le consultant promet de mieux faire avec son équipe pour améliorer le document.

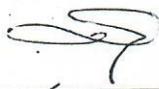
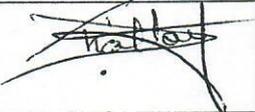
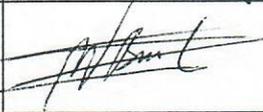
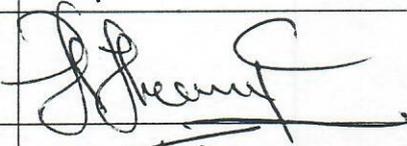
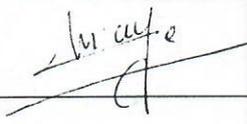
Une réunion du comité technique est prévue le 3 juin 2002 à 15 heures avec les consultants pour apporter la dernière touche au document et préparer le séminaire de restitution fixé pour le 18 juin 2002.

Dakar, le 13 Mai 2002

# FICHE DE PRESENCE

## PLAN D' ACTIONS INITIATIVE 20/20

-----  
13 Mai 2002

PRENOMS & NOM	STRUCTURE	EMARGEMENT
1. Ousmane NDOYE	DP/MEF	
2. Khady Ndao Niame	AB/MEF	
3. Taib DIALLO	PNUD	<del></del>
4. Wally BADIANE	UNICEF	<del></del>
5. Sitapha DIANE	DPS/MEF	
6. Papa Ibrahima	I.C.C	
7. Aboubacry D. WA	DP/MEF	
8. Florence BA	PELCP/PNUD	
9. Hays Ndiaye	PELCP/PNUD	<del></del>
10.		
11.		